

Frais d'études annuels

pour candidat-es en provenance de l'étranger

(autres que français-es et belges)

Les candidat-es en provenance de l'étranger doivent s'assurer, **avant de déposer leur demande d'admission**, de disposer des ressources financières nécessaires pour couvrir les frais de séjour reliés au projet d'études. Les montants présentés sont estimés en vue de l'année universitaire 2024-2025.

Admission et documents légaux

Demande d'admission	83,43 \$ (60 €)
Certificat d'acceptation du Québec [CAQ]	124 \$ (86 €)
Permis d'études au Canada	150 \$ (105 €)
Autorisation de voyage électronique (AVE)	7 \$ (5 €)
Données biométriques	85 \$ (60 €)

Frais à prévoir pour l'arrivée

Billet d'avion et transport jusqu'à destination	1 500 \$ (1 050 €)
Frais d'installation	500 \$ (350 €)
Vêtements adaptés pour l'hiver au Québec	500 \$ (350 €)

Frais annuels de subsistance

Hébergement aux résidences de l'UQAR (campus de Rimouski), incluant les services d'Internet et de télévision (400 \$/mois x 12 mois)	4 800 \$ (3 350 €)
Alimentation et hygiène (environ 450 \$/mois x 12 mois)	5 400 \$ (3 750 €)
Télécommunications (environ 40 \$/mois x 12 mois)	480 \$ (330 €)
Livres et matériel scolaires (environ 250 \$ x 2 trimestres)	500 \$ (350 €)
Dépenses personnelles, loisirs, vêtements, transport, frais divers, etc. (environ 300 \$/mois x 12 mois)	3 600 \$ (2 500 €)
Assurance maladie et hospitalisation	900 \$ (600 €)
TOTAL ANNUEL	15 680 \$ (10 900 €)

Bourses et soutien financier accessibles au cours des études

- Bourses de la Fondation de l'UQAR et d'organismes externes (en fonction du domaine d'études, du dossier universitaire, de la participation à différentes activités sociales, culturelles ou sportives, etc.)
- Bourses d'excellence (en fonction du dossier universitaire)
- Contrats d'assistant-e de recherche ou d'enseignement (avec un-e professeur-e ou une équipe de recherche)
- Autres emplois à temps partiel sur les campus (centres sportifs, surveillances d'examens, accueil d'étudiant-es, Fondation de l'UQAR, etc.)
- Bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires visant l'attraction d'étudiant-es de l'étranger hors de la Communauté métropolitaine de Montréal (Nombre limité, bourses réservées à certaines personnes admises aux baccalauréats en éducation, en ingénierie et en informatique)

Frais de scolarité

PREMIER CYCLE¹

1 ^{re} année	22 667,64 \$ (16 650 €)
2 ^e année	22 667,64 \$ (16 650 €)
3 ^e année	22 667,64 \$ (16 650 €)

¹Inscription à 30 crédits.

DEUXIÈME CYCLE

Cheminement professionnel SANS mémoire

1 ^{re} année	16 336,48 \$ (11 275 €) ²
2 ^e année	14 324,96 \$ (9 900 €) ³

²Inscription à 24 crédits. ³Inscription à 21 crédits.

Cheminement recherche AVEC mémoire

Les personnes admises dans les programmes avec mémoire reçoivent avec leur décision d'admission en ligne, une confirmation de leur admissibilité à l'exemption des droits majorés et sont assujetties aux mêmes frais de scolarité que les étudiant-es québécois-es. Pour être admissible, vous devez être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle avec une moyenne cumulative minimale de 13/20 dans les domaines présentés, et répondre aux conditions d'admission applicables.

1 ^{re} année	5 267,76 \$ (3 650 €)
2 ^e année	609,27 \$ (425 €)

TROISIÈME CYCLE

Les personnes admises dans les programmes de doctorat reçoivent avec leur décision d'admission en ligne, une confirmation de leur admissibilité à l'exemption des droits majorés et sont assujetties aux mêmes frais de scolarité que les étudiant-es québécois-es.

1 ^{re} année	5 267,76 \$ (3 650 €)
2 ^e année	5 267,76 \$ (3 650 €)
3 ^e année	609,27 \$ (425 €)

Taux de conversion : 1 € = 1,45 \$

UQAR Rimouski
Lévis

Téléchargez
votre brochure!



Équivalences entre les systèmes d'éducation français et québécois

FRANCE 

QUÉBEC 

Cheminement technique/professionnel	Cheminement général	Année d'études universitaires	Cheminement général	Cheminement technique/professionnel
	Doctorat	8 et suivantes	Doctorat	
		7		
		6		
	Master	5	Maîtrise	
		4		
Bachelor universitaire de technologie (BUT) Licence professionnelle ¹	Licence	3	Baccalauréat (4 ans en ingénierie et en éducation)	
Brevet de technicien supérieur (BTS) ²		2		
		1		
Terminale (Baccalauréat professionnel ³)	Terminale (Baccalauréat général ou technologique)		Diplôme d'études collégiales (DEC) préuniversitaire	Diplôme d'études collégiales (DEC) technique

¹ Les personnes détentrices d'un Bachelor universitaire de technologie (BUT) ou d'une licence professionnelle sont admissibles, en première année, aux programmes de maîtrise à l'UQAR.

² Les personnes détentrices d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) sont admissibles, en première année, aux programmes de baccalauréat à l'UQAR.

³ Les personnes détentrices d'un baccalauréat professionnel ne sont pas admissibles aux programmes de premier cycle à l'UQAR.

⁴ Les candidat-es à certains programmes de premier cycle admissibles sur la base d'un baccalauréat général français obtenu avec une moyenne inférieure à 11/20 se verront offrir une année préparatoire. Ces personnes auront donc deux trimestres supplémentaires (1 an) à leur formation de premier cycle.